

La problématique des archives ouvertes dans les pays du Sud:Éléments pour un discours endogène

Yahia Bakelli

► **To cite this version:**

Yahia Bakelli. La problématique des archives ouvertes dans les pays du Sud:Éléments pour un discours endogène. Apr 2005. sic_00001418

HAL Id: sic_00001418

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001418

Submitted on 20 Apr 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Colloque international : L'information numérique et les enjeux de la société
de l'Information – ISD, Tunis, 14-16 Avril 2005**

**La problématique des archives ouvertes dans les pays du Sud:
Éléments pour un discours endogène**

Bakelli yahia

Chercheur et doctorant en SIC

Centre de Recherche CERIST
BP 357 Ferhat Boussad, Alger 16400 Algérie
Tél : 21372181989
Fax : 21321550721
Email : ybakelli@mail.cerist.dz

Résumé

L'accès aux contenus numériques s'impose incontestablement comme l'une des problématiques centrales liées au concept de la société de l'information. Dans ce cadre, les archives ouvertes ont tendance à émerger en tant que nouvelle génération d'accès aux contenus, académiques notamment. En effet, depuis plusieurs années, un nouveau discours est développé par un certain nombre de scientifiques Nord américains et européens afin de repenser les modèles de l'édition savante, et ce dans le sens de favoriser et de démocratiser l'accès des académiques aux résultats de la science. Parallèlement à ce discours, de sérieux efforts sont déployés par les précurseurs de ce mouvement, pour offrir aux scientifiques des outils et solutions techniques conviviales permettant de mettre en place les nouveaux circuits des publications scientifiques (conçus selon le discours en question). Des archives ouvertes se multiplient de plus en plus à travers des serveurs Web et ce dans les différents domaines.

La présente communication se donne comme objectif d'engager une réflexion par rapport à l'appropriation de ce concept par les communautés académiques des Sud. Nous partons du postulat que tout en admettant le caractère cohérent et pragmatique du discours développé au Nord, des aléas systémiques rendent toute importation brute de ce discours, au sud, comme une aventure risquée et dont l'aboutissement n'est jamais évident. Nous partons aussi du postulat que la question n'est pas de savoir si les communautés du Sud doivent opter ou non, pour ce nouveau modèle, car désormais il s'agit d'une tendance lourde. Mais il s'agit plutôt d'étudier le comment de la chose. L'enjeu réside dans le fait que ces modèles d'accès ouvert sont fondés sur une démarche volontariste et une adhésion de ces scientifiques à un discours cohérent et clair qui tient compte des stratégies des acteurs et des réalités du marché de l'édition. A travers notre communication nous essayons de poser les questions fondamentales dont les réponses vont contribuer au développement de ce discours propre aux réalités du Sud. Nous essayons aussi d'apporter un certain nombre d'hypothèses devant jalonner un tel projet.

Mots clés

Archives ouvertes, Pays du Sud, édition numérique, stratégies d'acteurs, discours endogène.

Introduction

Les archives ouvertes (Open Archives) émergent depuis plus d'une douzaine d'années sous forme d'initiatives et mouvements ayant pour objectif d'établir un nouveau modèle d'accès aux publications scientifiques¹. Leur principe est fondé sur la notion du libre accès (Open Access), qui résume « les initiatives ayant pour but, d'une part, de faire en sorte que les archives de documents, les serveurs de prépublications et les bibliothèques numériques puissent être reliés et accessibles au moyen d'une interface conviviale commune, et d'autre part, de développer des services connexes comme des options de recherche distribuée, des systèmes experts d'information, ou autres »². A ces initiatives d'Open Archives on associe souvent les protocoles OAI dont le principe consiste à « établir des normes communes selon lesquelles les archives stockées sur des serveurs conformes à ces normes pourraient constituer une bibliothèque mondiale qui serait interrogeable, interopérable et pérenne »³. Historiquement, les initiatives sur les archives ouvertes constituent le prolongement et le fruit d'une série « d'initiatives de preprint » précédentes menées aux Etats-Unis comme celles de l'Universal Preprint Service (UPS) et la Convention de Santa Fé qui date de Juillet 1999.

Schématiquement, une plate-forme OAI suppose deux acteurs principaux : des fournisseurs de données (data providers) et des fournisseurs de services (services providers). Les premiers sont des producteurs et responsables de réservoirs de métadonnées. Ces réservoirs doivent être construits conformément aux protocoles de collecte de métadonnées des archives ouvertes OAI-PMH (Protocoles Metadata Harvesting). Les seconds récoltent les métadonnées stockées dans des réservoirs conformes à OAI-PMH, afin de les diffuser et d'en faire des services à valeur ajoutée. L'idée derrière c'est que les chercheurs ont tendances à exiger un point d'accès unique à des serveurs de plus en plus multipliés et avec une interface à la fois simple et unique, sans avoir besoin de se former à autant d'interfaces que de serveurs.

Cependant, cette notion est loin de se résumer à de simples protocoles d'échanges de métadonnées et de liens entre serveurs; mais il y a bien des enjeux et comme les qualifie G. Chartron « une dimension politique et autres problèmes de fond liés à l'édition scientifique électronique ». En plus de la dimension politique, cette notion renferme surtout des dimensions et des enjeux liés à l'évaluation par les pairs; à l'économie et au droit des publications électroniques déposées dans ces archives ouvertes.

A ce titre, La pratique de libre accès possède selon Sally Morris⁴ des stimulants, mais aussi des difficultés, car d'un coté les modèles d'Open Access sont

¹ La quasi-totalité des travaux dans ce domaine font remonter l'origine de ce mouvement à 1991, date de création du système ArXive par Paul Ginsparg .

² D'après Jack Franklin Libre accès à l'information scientifique et technique : état de l'art et perspectives. Rapport rédigé pour l'INIST en novembre 2002 ; P.5

³ www.openarchives.org

⁴ voir sa communication in conférence Open Access ; INIST , Paris janvier 2003

avantageux pour les lecteurs et pour les auteurs, mais d'un autre côté, il va falloir se demander : à quel coût ? Est ce que c'est possible pour toutes les disciplines ? et comment faire pour implémenter les modèles?

L'on se demande également quel est l'impact réel des archives ouvertes et des serveurs de prépublications sur la notoriété des chercheurs et des producteurs de l'IST ?

Ces modèles sont fondés sur la philosophie de redonner aux scientifiques la maîtrise des conditions d'accès au savoir crée par les scientifiques et de proposer une alternative à l'hégémonie des revues commerciales. En effet devant l'on se trouve devant une situation contradictoire selon laquelle des organismes académiques publics financent des recherches qui donnent lieu à des publications, qui par la suite sont commercialisées par des éditeurs qui font payer (et de plus en plus cher) ces mêmes organismes dont les chercheurs sont des auteurs de ces publications. Alors que dans ces organismes (à travers les bibliothèques universitaires et académiques) on assiste à une baisse des budgets.

Pour apporter des réponses à ces préoccupations, les pionniers et les scientifiques qui sont derrière ce mouvement¹ développent tout un discours apportant des réponses cohérentes à ces différentes questions. Leur réflexion s'avère souvent assez mure qu'on est même arrivé à développer des modèles de l'économie des revues libre accès.

Les principes fondant ce nouveau modèle de revues se résument dans les éléments suivants:

- a) Indépendance de la qualité de la rédaction et les comités scientifiques du modèle économique adopté.
- b) Avec le libre accès, l'article a plus de chances d'être cité.
- c) Les coûts de production et de diffusion sont moins importants, pour une revue à libre accès.

Dans le souci de faire fonctionner leur modèle des logiciels et des outils sont développés et mis gratuitement à la disposition des scientifiques et des institutions souhaitant adopter ces nouveaux modes de circulation du savoir. Le plus connu de ces outils est le logiciel Eprints (www.eprints.org). Ce logiciel est une interface web qui sert à gérer, soumettre, explorer et télécharger des documents, dans des réservoirs de publications électroniques. Par ailleurs et dans l'optique de soutenir financièrement les institutions (notamment celles des pays en voie de développement) qui souhaitent adhérer à ce mouvement, a été créée l'initiative de Budapest pour l'Accès ouvert (BOAI).

¹ Les plus connus d'entre eux sont Paul Ginsparg, Stevan Harnad (UQAM, Canada) et Jean Claude Guedon (Université de Montreal)..

C'est grâce à ce discours cohérent qui accompagne ces efforts de développement de normes, d'outils et de programmes de financement que des archives ouvertes se font apparaître de plus en plus à travers les grandes institutions académiques principalement dans les pays du Nord. Leur nombre croît en effet et on est même arrivé à dégager toute une typologie de pratique des archives ouvertes:

- a) Auto-archivage (processus selon lequel les auteurs peuvent soumettre eux même leurs travaux aux serveurs ou à l'archive de leur choix.
- b) Archives institutionnelles (où les auteurs sont appelés à déposer leurs articles sur un serveur administré par une organisation ou une société savante, par leur université ou leur institut de recherche).
- c) Archives centrales (par discipline ou par autre spécialité comme celle de BioMed Central en médecine)

De la nécessité d'une réflexion propre au contexte SUD

Etant donné que l'accès à ces archives ouvertes s'opère à travers le Web et étant donné l'émergence du Web en tant qu'outil de communication scientifique y compris dans les pays du Sud, les scientifiques du Sud se trouvent pleinement interpellés par ce phénomène, mais les professionnels de l'information aussi.

Le séminaire Libre accès à l'information scientifique et technique organisé par l'INIST, à Paris en janvier 2003¹, constitue à notre point de vue, un événement pertinent car il a servi comme cadre pour provoquer le débat autour de la question, plus particulièrement à travers la table ronde sur Les conséquences du libre accès sur les pays en voie de développement². Il ressort des débats que pour les pays du « sud » les contenus doivent être accessibles à des coûts « sud », la nécessité de capitaliser et de promouvoir certaines actions et initiatives comme celles de HINARI (Inter-réseaux de santé) financée par l'OMS et offrant aux bibliothèques spécialisées en santé et médecine, d'avoir accès gratuitement à des revues médicales internationales dont les tarifs d'abonnement sont assez élevés. Dans le même sillage s'insère l'initiative conduite par l'Open Society Institute (avec le financement de la fondation Soros) qui, à travers Budapest Open Archives Initiative, vise à réduire le fossé numérique entre les pays du nord et ceux du sud, en facilitant l'accès de ces derniers à l'information scientifique et technique publiée à l'échelle internationale. Plusieurs autres initiatives internationales dédiées à l'accessibilité de l'IST dans les pays en voie de développement ont été évoquées, comme celles de l'INASP (Oxford) et TIB (Allemagne), ou alors INTAS (Belgique) qui a pour objet de fournir de la littérature scientifique à des chercheurs des pays de l'ex-Union soviétique, via Internet et ce de façon totalement gratuite.

¹ Séminaire sur le libre accès à l'information scientifique et technique: état de l'art et perspectives, Paris 23 et 24 Janvier 2003. <http://www.inist.fr/openaccess/>

² Table ronde animée par Kay Raseroka (IFLA), Barbara Kirsop (Electronic Publishing Trust), Barbara Aronson (OMS), Didier Oillo (AUF) et Manfred Spiesberger (INTAS).

Le débat a débouché sur deux questions essentielles:

- a) Comment peut-on promouvoir la notion d'Open Access dans les pays en voie de développement.
- b) Quels sont les moyens à déployer ?

Notre réflexion s'insère justement dans ce cadre et ambitionne d'engager un débat autour de la problématique d'appropriation des concepts d'archives ouvertes et du libre accès par les communautés scientifiques du Sud.

Nous partons de deux principaux postulats :

1) Tout en admettant le caractère cohérent et pragmatique du discours développé au Nord, des aléas systémiques rendent toute importation brute de ce discours, au sud, comme une aventure risquée et dont l'aboutissement n'est jamais évident.

En effet, au Nord:

- a) Les acteurs sont bien structurés
- b) Les stratégies d'acteurs sont assez claires et identifiables

Mais dans beaucoup de pays du sud, si on prend le cas de l'Algérie par exemple, et bien que les acteurs et les maillons de la chaîne de l'information scientifique existent, mais le puzzle est souvent mal rassemblé à cause d'un certain nombre de dysfonctionnements structurels et fonctionnels que nous résumons par aléas systémiques.

Et contrairement au Nord, le marché n'est pas encore configuré de façon à distinguer clairement les stratégies des différents acteurs. D'ailleurs, à chaque fois qu'on a un besoin de publier des résultats notoires on pense systématiquement à publier dans les revues et les supports du nord¹.

Pour étayer ces aléas systémiques, nous décrivons brièvement ici la situation dans le cas Algérien. L'analyse de la structure éditoriale et du contrôle bibliographique des publications académiques nationales fait ressortir un certain nombre de dysfonctionnements²:

- a) Absence de canaux de drainage organisé de ces publications. Le dépôt légal n'est pas observé de façon systématique car il est plus à vocation administrative que bibliographique.
- b) Absence d'un système d'information signalant, de façon systématique, le contenu des publications scientifiques produites dans le secteur de la recherche

¹ Même les instances académiques (conseils scientifiques, par exemples) accordent plus de notation aux travaux publiés dans des revues internationales que dans les revues locales.

² Bakelli y. Contribution à l'étude de la problématique de l'édition électronique dans le secteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique. Thèse de Magister en bibliothéconomie, Université d'Alger; 2000.

scientifique¹. En d'autres termes, le théorème bibliographique (à chaque publication correspond un signalement) n'est pas vérifié.

L'application du modèle de Kent (le cycle de communication de l'IST, 1991) à ce système met en évidence l'absence d'un chaînage entre les différents maillons: production, traitement et diffusion. En d'autres termes, il y a lieu de constater l'incohérence du cycle de l'IST locale. Et c'est cette incohérence qui explique la situation dichotomique entre cette IST locale et l'IST internationale. Dichotomie faisant que l'universitaire local se trouve plus exposé à l'information provenant de l'étranger qu'à l'information produite localement. Tout en admettant le fait que cette offre internationale peut être exploitée à des fins endogènes, les carences en IST nationale risquent d'entraver l'activité scientifique même (bien que ce lien de causalité peut fonctionner dans l'autre sens), redondance des travaux, absence de capitalisation des acquis scientifiques, retard dans l'accomplissement des thèses, voire stagnation de la recherche dans certains domaines. Il y a donc nécessité de réhabiliter ce cycle d'IST locale en premier lieu.

Ceci étant pour l'édition savante au sens traditionnel du terme. Quant à l'édition et la chaîne de l'information numérique, il faut dire que nous demeurons incapables de confirmer qu'on peut parler d'une véritable édition électronique dans les pays du Sud. Cela dit, il faut absolument signaler que même dans ces pays, la situation n'est pas la même partout. On doit en effet reconnaître l'avancée des pays latino-américains dans ce domaine (notamment à travers les initiatives Scielo et Bireme, etc.). Même en Afrique, la situation n'est pas identique partout (L'Afrique du Sud est très en avance dans ce domaine). Nous devons aussi remarquer que les expériences les plus significatives sont en générales menées dans le cadre de la coopération internationale. Nous citons en particulier les initiatives d'AJOL (African Journals On Line)², ou celles de l'AUF (à travers les ateliers SIST, et le financement de projets de revues électroniques savantes).

Cela étant dit, l'édition électronique n'est pas encore assez structurée à travers les dispositifs de la communication scientifique des communautés du Sud. Ceci est souvent un argument pour qualifier un tel modèle (celui des archives ouvertes) de luxe.³

¹ Des initiatives sont cependant menées par certaines institutions et scientifiques durant ces dernières années et visent à couvrir la production éditoriale scientifique locale, comme celles du CERIST (voir www.dctd.cerist.dz); mais il va falloir maintenir la tenue de ces répertoires pour un certain nombre d'années pour pouvoir enregistrer l'effet escompté.

² Cette initiative est lancée, à partir de 1997, par l'INASP (réseau international pour l'accessibilité aux publications scientifiques), d'Oxford, au profit des revues scientifiques éditées dans certains pays de l'Afrique sub-saharienne.

³ C'est souvent l'expression avancée par les scientifiques d'ici, à chaque fois que nous leur demandons leur opinion sur un concept nouveau. Curieusement même les documentalistes d'ici, adoptent la même attitude.

Comme on vient de le rappeler dans le paragraphe introductif , une plate-forme OAI suppose deux acteurs principaux, des:

- a) fournisseurs de données (data providers) ;
- b) fournisseurs de services (services providers).

Si on peut assurer que les premiers existent, nous nous sommes pas sûres pour les seconds, du moins dans une ampleur suffisante pour faire fonctionner de tels systèmes.

2) Nous partons aussi du postulat que la question n'est pas de savoir si les communautés du Sud doivent opter ou non, pour ce nouveau modèle de libre accès et participer aux initiatives d'Archives ouvertes, car désormais il s'agit d'une tendance lourde et irréversible. Mais il s'agit plutôt d'étudier le comment de la chose.

Des questions de fond

Tenant compte des deux postulats précédants, nous commençons par attirer l'attention au fait que le succès de ces modèles d'accès ouvert dépend essentiellement de la façon avec laquelle les acteurs notamment les producteurs des contenus académiques vont adhérer à ces initiatives. Mais cela suppose le développement d'un discours cohérent et clair qui tient compte des stratégies des acteurs (de ne pas brusquer les intérêts, ni les habitudes) et des réalités du marché de l'édition savante. Bien entendu à ce discours on doit accompagner l'ensemble des outils, des sessions de formation et garantir des sources de financement durable.

Nous considérons que ces outils, ces formations, et ces financements peuvent relever du domaine du possible (voir très possible), mais toute la difficulté réside dans le raisonnement logique et l'argumentation solide qu'il y a lieu de développer afin d'amener les scientifiques à alimenter de tels systèmes. Une grande partie de ce raisonnement relève de la représentation mentale que se donnent ces scientifiques par rapport à ces nouveaux modes de production et de diffusion du savoir, mais aussi au degré de conscience et de l'importance qu'accorderont aux enjeux y afférent.

Nous considérons aussi que pour développer un discours propre, il y a lieu de se poser un certain nombre de questions qui doivent cadrer toute réflexion sur la question des archives ouvertes au Sud :

1) Comment doit t'on poser le problème de l'accès et de la diffusion des contenus dans les pays du Sud? Est-ce que la contradiction hausse des prix d'abonnement d'une part et baisse des budgets des bibliothèques d'autre part, est perçue par les scientifiques et les documentalistes du Sud avec la même intensité que ceux de leurs collègues du Nord. ?

2) Quelles opportunités et quel intérêt pour un scientifique du sud de déposer ses publications dans un serveur virtuel ? Et est ce que l'idée de se faire lire par un maximum de pairs est perçue, par le scientifique du Sud (prenons le cas d'un chercheur universitaire en Algérie) avec la même importance accordée par un chercheur américain?

Quelles réactions prévisibles des différents acteurs ?

Quelle faisabilité ? et surtout quels financements (qui finance quoi ?)

De quelques hypothèses pour le développement d'un discours endogène

Il est clair qu'en l'absence d'un recul suffisant (même dans le Nord), la présente réflexion ne peut pas aller plus loin que les hypothèses. A ce titre, nous suggérons un certain nombre d'hypothèses qui devient jalonneur toute réflexion dans le contexte SUD. Bien entendu il ne s'agit pas d'une liste exhaustive mais nous essayons d'attirer l'attention à un certain nombre d'éléments que nous estimons essentiels. Pour se faire on essaie d'exploiter les retour d'expériences des initiatives similaires engagées dans le cadre des projets conduits depuis plusieurs années au Centre de Recherche sur l'information scientifique et technique d'Alger (CERIST), quant à l'essai de l'édition électronique dans le contexte académique algérien. Aussi, nous tirons enseignement du sondage en cours que nous réalisons auprès de la communauté agronomique du Réseau Algérien de Documentation Agricole, par rapport à l'usage de la documentation numérique, y compris les archives ouvertes¹.

Le sondage consiste à inviter le chercheur à aller visiter pendant deux semaines, deux archives ouvertes : l'une spécialisée en agronomie, à savoir, Organic Prints (<http://orgprints.org/>) et l'autre pluridisciplinaire, mais agronomie comprise, GRISEMINE (<http://crdoc.univ-lille1.fr/default.asp?bustl/grisemine>) et de répondre à ces trois questions :

a/ combien de fois avez-vous visité ces sites ?

b/ avez-vous essayé les rubriques « contribution » ou « dépôts » ou « register » ?

c/ que pensez vous de ce genre de site ? .

Un extrait des réponses est joint en annexe à cette communication.

¹ Je tiens à signaler la sérieuse contribution de Dr Issolah (conservatrice de la bibliothèque de l'Institut National Agronomique) et de D. Bebouchi (étudiante En PGS-IST du CERIST). Les premiers résultats de l'enquête en cours s'annoncent prometteurs.

L'ensemble de ces retours d'expérience nous permet d'émettre les hypothèses suivantes :

1) L'objectif visé par les OAI n'est pas forcément le même au Nord qu'au Sud.

Par exemple, au nord, on n'hésite pas à prôner que les initiatives des archives ouvertes et les revues à libre accès visent à s'imposer comme alternative et pour remplacer les processus d'édition traditionnelle. Une façon de mettre un terme à l'hégémonie des éditeurs commerciaux sur la connaissance scientifique. Par contre au Sud, on ne peut pas encore oser et raisonner de la même façon.

En Algérie, souvent les scientifiques publient pour améliorer leur statut socioprofessionnel et pour satisfaire les recommandations dictées par les Conseils Scientifiques de leurs universités. On publie pour avoir plus de notes dans les dossiers de promotion vers un grade supérieur, ou alors pour décrocher une autorisation de soutenance de sa thèse de doctorat.

2) Encourager l'émergence des archives ouvertes de façon graduelle :

a) Dans un premier temps encourager les chercheurs locaux à participer à l'alimentation des archives internationales (développées principalement au Nord) propres à leurs domaines. Ceci dans l'optique de les aider à se familiariser avec la pratique de « l'auto-archivage ». Bien entendu ceci ne signifie pas l'abandon de la contribution aux OAI internationales une fois les OAI locales créées. Il est clair que la contradiction entre les deux types d'archives n'a pas lieu d'être. Car théoriquement un chercheur a toujours besoin de se faire valoir aussi bien sur la scène locale qu'internationale¹.

b) Promouvoir par la suite la pratique de « l'archivage institutionnel », que les universités et institutions doivent mettre en place. Un certain nombre d'atouts jouent en faveur des archives institutionnelles, notamment l'autorité des instances de direction et des Conseils scientifique ; mais il faut absolument adopter des mesures incitatives et motivationnelles, pour faire adhérer les auteurs. Les bibliothèques doivent contribuer à la maintenance dans le temps de ces archives institutionnelles. Ce détail est extrêmement important.

c) Favoriser la création de serveurs du genre Grisemine et TEL dédiés principalement à héberger de la littérature grise qui échappent au contrôle des éditeurs et qui dépendent de la seule volonté de leurs auteurs.

d) Initier, à travers les sociétés savantes et les grands laboratoires scientifiques, des archives du type BioMed central et le dépôt des prépublications et des articles dans des serveurs web. Ceci est certainement difficile à envisager dans l'immédiat, mais le succès de l'auto-archivage et l'archivage institutionnel pourrait favoriser sérieusement l'idée de publier dans des revues savantes à libre accès.

¹ Bien que les protocoles OAI font que l'accès à une publication peut se faire de façon unique indépendamment de la géographie du serveur qui l'héberge.

Pour mettre en œuvre une telle démarche, l'essentiel du discours doit axer sur les motivations et les opportunités derrière la pratique des archives ouvertes. Les notions de « valorisation » et de « visibilité » à l'échelle internationale des chercheurs qui accepteront d'alimenter de telles archives doivent constituer les mots clés de ce discours. On peut même pousser la logique pragmatique au fond, en attirant l'attention des auteurs sur le fait que cette visibilité pourrait avoir comme impact d'être sollicité par des laboratoires internationaux (projets de coopération) et bénéficier de possibilités de financement (d'une participation à telle ou telle manifestation scientifique, etc.).

Des arguments et des motivations doivent être développées également pour convaincre les professionnels de l'information et de la documentation à jouer un rôle moteur dans le développement de ces initiatives, car un enjeu réside dans la maintenance dans le temps de ces serveurs et puis dans la compétence à produire les métadonnées (qui constituent un contenu de base de ces archives). Dans ce sens, il y a lieu d'attirer l'attention au fait que les bibliothèques auront à se repositionner et occuper un poids meilleur dans le dispositif universitaire si elles arrivent à faire fonctionner ces archives ouvertes. Par ailleurs, les archives ouvertes sont bien placées pour constituer un instrument de gestion de la transition depuis les systèmes documentaires classiques vers les bibliothèques numériques. En effet, des chantiers de numérisation se font émerger de jour en jour à travers les bibliothèques, mais les technologies (les outils et les formats numériques, etc) évoluent tellement vite qu'entre le moment où on engage le chantier (à l'échelle expérimentale) et la mise en place définitive de la plateforme font que la phase de transition nécessite tout une gestion. Les Archives ouvertes, notamment celles conformes aux protocoles OAI sont bien placées pour constituer une solution à cette préoccupation.

De tels arguments pèseront sans aucun doute de façon lourde sur le degré d'adhésion des scientifiques et des documentalistes à ces nouveaux modes de diffusion du savoir.

3) L'évaluation par les pairs et la qualité des articles déposés dans des archives centrales ouvertes constituent toujours de sérieux défis même pour les archives les plus réputées sur le Web. C'est ici une préoccupation commune aussi bien pour les initiatives menées au Nord que celles qui risquent d'être menées au Sud. Au Nord, la réflexion par rapport à cette contrainte semble mûrir de plus en plus et les initiatives du Sud ont certainement un grand bénéfice à tirer des enseignements et des solutions développées actuellement au Nord.

4) Par rapport à la question du dépôt d'une prépublication d'un article dans une archive ouverte, nous préconisons de développer un discours marketing fondé sur l'idée suivante: Un scientifique ayant l'intention de soumettre un manuscrit d'article à une revue internationale de haut rang trouvera un grand intérêt à déposer sa prépublication dans une archive ouverte de référence et accessible à un large public. Car de cette façon, il a de forte chance de recevoir un maximum de feedback, commentaires et critiques. Ces dernières lui permettront de corriger et de réviser son manuscrit avant de le soumettre à l'éditeur et donc avoir de forte chance de le faire passer. Et à partir du moment où on accepte ce principe de se

faire lire et commenter avant publication officielle, il serait beaucoup plus économique et fructueux de le faire via une archive électronique, car en effet, rien n'empêche un scientifique d'adopter une démarche pareille en limitant son public et en utilisant le courrier postal classique¹.

Cela dit même avec ces arguments on peut buter contre des objections du type risque de piratage des résultats et des idées fraîchement écrites. D'où la nécessité de mûrir le discours davantage pour réfuter de telles objections et amener les auteurs à déposer et faire partager leur savoir avec d'autres. Un chercheur du Nord n'a pas besoin apparemment de tout ce discours car dans son système de représentation, il est acquis que l'objectif le plus important pour un auteur est de se faire lire et citer par un maximum de pairs.

En guise de conclusion

Nous estimons que le débat sur les archives ouvertes dans les pays en voie de développement est loin d'être clos. Les discussions de la table ronde du séminaire de l'INIST et notre présente réflexion, sont loin de boucler le débat autour de la question des archives ouvertes au Sud. Bien au contraire, nous estimons que la priorité à l'heure actuelle est de favoriser l'émergence d'un maximum de cadres de débat (sous forme d'ateliers, conférences, forums de discussion, numéros spéciaux de revues, etc.) afin d'élargir et d'impliquer les acteurs même dans ce débat pour avoir assez de feedback et de retour d'expérience, devant permettre de développer un discours solide.

Les professionnels de l'information du Sud qui sont appelés à jouer un rôle moteur dans ce mouvement, ont tout intérêt à favoriser (voir initier) des travaux académiques se rapportant à cette question. Nous pensons à titre d'exemple aux enquêtes de sondage, encadrement de thèses dédiées à l'étude de faisabilité des archives ouvertes dans un contexte bien défini (aire géographique, spécialité ou discipline, public déterminé, etc). Démultiplier des enquêtes autour de ce concept auprès de communautés diverses serait d'un grand apport.

Il y aussi lieu de multiplier les ateliers de formation² et de vulgarisation du concept auprès des communautés savantes et des documentalistes, et ce afin de démystifier le concept et de produire des compétences en nombre critique suffisant pour prendre en charge les besoins des entreprises académiques quant au lancement d'archives institutionnelles.

¹ D'ailleurs les scientifiques ont toujours eu recours à cette pratique depuis plusieurs décennies voir siècles.

² Je rend hommage à ce titre, à l'initiative des ateliers SIST (système d'information scientifique et technique) initiés par le Ministère des affaires étrangères de France et ses partenaires à travers l'Afrique francophone. Une bonne partie de ces ateliers étant consacrée à ce concept de libre accès.

Bibliographie

Bakelli, Y.- Contribution à l'étude de la problématique de l'édition électronique: cas du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.- Alger:, 2000.- 261 p.-Mémoire de Magister.

Bosc, Hélène. Pour une plus grande visibilité des travaux des chercheurs : l'exemple de l'archive ouverte Physiologie Animale
<http://phy043.tours.inra.fr:8080/>

Chartron Ghislaine. L'édition scientifique face à l'Internet ; in : Bibliothèques numériques ; Editions ADBS : Paris, 2000 ; PP.189 -227

INIST. Séminaire sur le libre accès à l'information scientifique et technique: état de l'art et perspectives, Paris 23 et 24 Janvier 2003.
<http://www.inist.fr/openaccess/>

Jack Franklin Libre accès à l'information scientifique et technique : état de l'art et perspectives. Rapport rédigé pour l'INIST en novembre 2002 ; 26 P.

Salaun, Jean Michel . Libre accès aux ressources scientifiques et place des bibliothèques ;In : BBF 2004 ; t. 49, no 6 ; pp.20-30

UNESCO La mémoire de la société de l'information ; Publications de l'UNESCO pour le Sommet mondial sur la société de l'information

Annexe

Extrait des réponses à un sondage sur les archives ouvertes auprès d'une communauté de chercheurs agronomes algériens.

Réponse 1 :

>Bonjour !

>Alors je viens de tester tous les sites proposés.

>Pour répondre à vos trois questions :

>a/je compte les visiter de nombreuses fois en vu de rédiger 2 ou 3 papiers en cours.

>b/Je n'ai pas encore essayé les rubriques "contributions" ou "dépôts" n'étant pas très familière avec ce type de processus, cela viendra peut-être. >c/important et intéressant à plus d'un titre surtout si on a la chance d'avoir >l'outil internet disponible ...gratuitement !!

> >Dans le cas où vous trouveriez des sites d'archives ouverts sur l'écologie >végétale et la botanique, je suis preneur !! >Merci pour vos précieuses orientations! >Et bon courage ! >

Salima >

Réponse 2 :

From: ?????? Mohamed"

>To: ??????@hotmail.com

>Subject: RE: information archive ouverte

>Date: Wed, 16 Feb 2005 08:51:37 +0000 >

>Bonjour ! >

>a/ combien de fois avez-vous visité ces sites ? >Chaque fois que j'ai le temps je vais aller rechercher des informations et généralement j'affine mes recherches de jour en jour. Le premier site Organic Prints (<http://orgprints.org/>) je le trouve assez compliqué pour la recherche des documents mais le second GRISEMINE est très bien fait surtout par rubrique

>b/ avez-vous essayé les rubriques « contribution » ou « dépôts » ou « register » ? Je n'ai pas essayé de déposer car généralement j'envoie mes articles a des revues scientifiques internationales qui ont des comités de lecture.

>c/ que pensez vous de ce genre de site ? >Bien qu'il très intéressant dans le domaine de la recherche scientifique et les contacts avec des scientifiques mais reste très limité puisque y à la langue qui est contraignante.
